

La Gingolaise franco-suisse

Environnement

P.4 Mobilité : premières réponses



Commerces

P.9

Commerce local :
l'affaire de tous

Regards franco-suisse

P.10

La Bourgeoisie :
au service du patrimoine



Éditos

“Ne pas rester immobiles”

Chaque année sa priorité. En 2017, le conseil communal a voulu montrer qu’il continuera le dialogue avec la commune française pour un développement harmonieux du village. Nous avons également travaillé sur le règlement de gestion des déchets ainsi que la réduction de la voilure budgétaire.

En 2018, notre commune, tout en continuant la réduction de son endettement, aura du pain sur la planche : l’introduction du principe pollueur-payeur ou consommateur-payeur dans les domaines de l’eau potable et l’eau usée. Le travail est conséquent car il exige non seulement une mise à jour sur le plan juridique mais également l’introduction d’équipements sur tout le village et une toute nouvelle logique financière prévoyant de passer du financement par l’impôt direct à l’introduction d’une taxe causale.

L’autre priorité de 2018, c’est la mobilité. Notre village ne peut plus accepter la situation actuelle. Nous devons agir et ce même si le canton fait défaut en gelant la route de contournement. Avec Port-Valais, nous souhaitons concrétiser une ligne de bus directe pour l’hôpital de Rennaz reliant la gare de Villeneuve. D’autre part, nous désirons créer les conditions permettant de réduire les bouchons sur notre commune, en cherchant des solutions concernant le passage à niveau à l’entrée du village, le déplacement de la douane, une ligne CGN entre Lugrin et Vevey, une cadence semi-horaire pour le train régional puis la continuation de la ligne jusqu’à Evian dans un avenir proche.

En 2018, nous allons ouvrir le bal des contacts avec Berne et Sion afin de trouver des solutions pour préfinancer et créer la ligne Genève-Brigue. Saint-Gingolph sera au centre d’un combat important pour le développement économique et touristique du Valais. C’est pourquoi, avant d’investir dans les remontées mécaniques une énième fois pour couvrir des pertes d’exploitation dues aux défauts de gestion et à une remise en question qui tarde à venir concernant la politique touristique privilégiant les lits froids entraînant une perte du nombre de nuitées, il faut rapprocher les stations de ski de l’aéroport de Genève et offrir une gamme d’activités pour les visiteurs « lac & montagne ».

C’est bien dans l’union des forces d’une part avec la commune française et d’autre part avec les autres communes du Haut-Lac que nous trouverons des solutions aux problèmes qui sont les nôtres.

Alors je souhaite pour 2018 au village un développement harmonieux, contrôlé tout en défendant la qualité de vie ainsi que la dynamique associative et sociale du village.

Werner Grange, Président de Saint-Gingolph

Mettre le premier numéro franco-suisse de la gazette gingo-laise sous le signe de la mobilité est une belle métaphore car, en effet, seule une très forte coopération et une très belle entente entre nos deux communes et nos trois Chablais permettra de relever le défi de la mobilité à Saint-Gingolph.

Si, au quotidien, les choses peuvent sembler stagner, je peux vous assurer que chaque mois qui passe apporte son lot de bonnes nouvelles :

- en ce mois de décembre, nous avons vu confirmé le ferme soutien du Président de la Région Auvergne Rhône Alpes, Laurent Wauquiez aux études et à la réouverture du RER Sud-Léman, avec une mise en service qui exclura toute circulation de fret. Nous attendons un courrier écrit du ministère des transports qui confirmera également l’engagement de l’Etat qui nous a été communiqué de vive voix ;
- les collectivités françaises, dont notre Communauté de Communes du Pays d’Evian et de la Vallée d’Abondance viennent d’annoncer cette fin novembre le doublement de la participation de la France au financement de la CGN, qui passe de 1 à 2 millions € par an et nous permet d’envisager le renforcement des liaisons lacustres pour délester notre route départementale en amont de Saint-Gingolph ;
- comme vous le verrez dans les prochaines pages la Communauté de communes a également lancé un programme intégré pour promouvoir un désenclavement multimodal à l’est du Pays d’Evian, passant par le train, le bateau, le bus, le covoiturage et le vélo. En effet, seul un bouquet de solution permettra de faire face aux problèmes de congestion ;
- et en janvier prochain, nous poserons la première pierre du projet ViaRhôna, une véloroute sécurisée qui ouvrira au printemps 2019 pour ses trois premiers kilomètres en direction d’Evian, avant de se poursuivre jusqu’à Thonon d’ici 2022 et à l’est jusqu’à la route du Rhône au Bouveret. Vous découvrirez l’entier du projet dans les pages de cette gazette.

Le thème de la mobilité représente la pierre angulaire de notre action commune, autour de laquelle tout prend place, les aménagements futurs de nos cheminements France-Suisse, la valorisation des bords du Lac et de nos quais, la poursuite de la renaturation de la Morge qui ne sera plus seulement un torrent frontière tumultueux mais une splendide coulée verte et bleue au cœur de notre village. Ces projets portent non seulement l’ambition d’une plus belle qualité de vie mais également celle d’un développement touristique et économique harmonieux de notre village.

Nous vous souhaitons de belles fêtes et une année 2018 pleine de joie et vous donnons rendez vous pour notre traditionnelle cérémonie des vœux communs le 13 janvier.

Géraldine Pflieger, Maire de Saint-Gingolph

Sommaire

Projets et environnement

- 04 La révolution du vélo arrive à Saint-Gingolph !
- 08 La CCPEVA sur le terrain de la mobilité

Regards franco-suisse

- 10 La Bourgeoisie
- 12 Une commémoration inédite

Vie quotidienne et pratique

- 13 The English Club débarque à Saint-Gingolph
- 14 Le commerce local, l’affaire de tous

Tourisme, événements et loisirs

- 15 Du nouveau à Saint-Gingolph Promotion
- 16 Portrait de Sabine Weiss - Annonce de l’exposition
- 17 Le GR©5 a le vent en poupe

Côté suisse

- 18 Règlement de gestion des déchets
- 19 Le secrétariat communal en mouvement

Côté français

- 20 Fin des travaux en vue pour le pôle de service
- 21 Été chargé à l’école
- 22 La crèche ouvre bientôt
En avant l’Opéra
- 23 Les travaux de la Morge à la loupe
Relance du Tennis Club

La Gingo-laise franco-suisse - Numéro 1 - Hiver 2017/2018

Une publication semestrielle éditée par les communes de Saint-Gingolph Suisse et France.

Directeurs de la publication : Géraldine Pflieger et Werner Grange

Photos : Céline Michel, Stéphanie Leroy, The English Club, Benoît Grandcollot, Joël Grandcollot

Illustrations : BigBand, Atelier Grept

Maquette et mise en page : Joël Grandcollot

Dépot légal : décembre 2017

Tirage : 2’500 exemplaires sur papier Cyclus recyclé





Aménagement du territoire

La révolution du vélo est arrivée !

Saint-Gingolph a toujours vécu au rythme du tourisme d'itinérance, des tours du Léman avec toute sorte de véhicules, du GR5 et de la Grande traversée des Alpes (voir page 15), du Léman jusqu'à la Méditerranée. Le cyclotourisme connaît depuis 20 ans un essor inédit. Tourisme familial d'étape en étape, il s'est développé aux Pays-Bas, puis dans les pays du Nord de l'Europe avant de gagner la Suisse et la France, grâce à la réalisation d'itinéraires cyclables de longue distance. A tel point que la France est devenue aujourd'hui la deuxième destination mondiale pour le tourisme à vélo.

Mais qu'est-ce donc, la ViaRhôna ?

Le projet de voie verte ViaRhôna de 815 km, le long du Rhône, du Léman à la Méditerranée – de Saint-Gingolph à Port-Saint-Louis-du-Rhône – a été lancé en 2005 par la Région Rhône Alpes. Depuis lors, ce sont 560 km de voies sécurisées qui ont été réalisés. Dans les maillons manquants, on compte la rive sud lémanique de Saint-Gingolph à Douvaine qui permettrait de raccorder la vélo route du Rhône côté suisse aux premiers tronçons de la ViaRhôna à l'aval de Genève et en direction de Lyon.

La rive sud-lémanique est donc devenue la priorité d'investissement de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de la Haute Savoie pour parvenir à un bouclage complet d'un itinéraire sécurisé d'ici 2020-2022. Il s'agirait de se raccorder également à la vélo route du Rhône côté Suisse qui descend de Gletsch jusqu'au Léman.

En quoi consiste le projet de Saint-Gingolph ?

À Saint-Gingolph, du côté français, le choix a été fait de réaliser une voie en direction d'Evian qui soit complètement en dehors de la route départementale 1005, ceci pour en renforcer la sécurité mais également pour réaliser une voie verte agréable, loin des nuisances de la circulation routière et qui permette de découvrir notre littoral, nos quais et les bois de Brêt. Elle se prolongerait en direction de la Suisse avec un réaménagement de la route cantonale entre Saint-Gingolph et le Bouveret.



Fiche d'identité du projet

Longueur

4,2 km de la frontière sur la Morge jusqu'à Locum

Largeur

En général 3 m de large sur un revêtement dur, le plus souvent en enrobé

Pente moyenne

5 % pour éviter les trop importantes pentes, même si certaines courtes bosses n'ont pu être évitées.

Parcours

- Depuis la nouvelle passerelle au bas de la Morge, la voie verte parcourra les quais réaménagés et sécurisés pour les piétons et vélos ;
- Au niveau du carrefour de la plage, les cyclistes traverseront au feu et basculeront côté montagne sur un trottoir élargi et réaménagé jusqu'à la sortie de Saint-Gingolph en direction d'Evian ;
- Puis la voie verte sillonnera entre la voie ferrée et la montagne dans des paysages splendides laissant tantôt découvrir des parcours bucoliques dans les bois, tantôt en encorbellement sur le Léman. Elle empruntera pour l'essentiel le parcours de l'ancien chemin de dévestiture construit au sud de la voie ferrée.

La voie verte n'empiètera jamais sur la voie ferrée pour permettre la réouverture de la liaison voyageur RER Sud-Léman et se donner ainsi la chance de voir aboutir ces deux projets complémentaires.

Ouvrages d'arts

9 nouvelles passerelles seront créées pour passer les cours d'eau et les creux de Nants

Signalétique

Une signalétique spéciale ViaRhôna sera déployée tout au long du tracé pour mettre en valeur le parcours, orienter les usagers et les inviter à découvrir l'ensemble du village, ses commerces, son musée, les belvédères, les plages ou les différents quartiers.

Quand les travaux vont-ils être réalisés et quand pourrons nous profiter de cette nouvelle vélo route ?

Les travaux de débroussaillage et de défrichage vont débuter dès le mois de janvier 2018. Les travaux de construction de la piste débuteront ensuite au mois de mars 2018. Pour la section concernant les quais, les travaux autour de la crêperie commenceront au mois de septembre 2018 pour se terminer début 2019.

Une inauguration à la fois officielle et festive sera organisée au printemps 2019 et vous pourrez tous découvrir et profiter de ce magnifique itinéraire d'ici 18 mois..

Quel sera le prolongement en direction d'Evian et Thonon ?

Après Locum et en direction d'Evian, la Communauté de communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance achève cette fin décembre l'étude de tracé de la ViaRhôna et va ensuite lancer les travaux par tronçon pour l'ensemble de la section Locum-Evian-Thonon. Elle se raccordera ensuite aux projets en cours de développement par Thonon Agglomération à l'ouest du Chablais français. La réalisation de la section aménagée de 17 km entre Locum et Thonon devrait aboutir d'ici 3 ans.

Quel sera le prolongement côté Suisse ?

La Suisse est en avance dans le développement des infrastructures vélo, grâce à la vélo route du Rhône du glacier du Rhône jusqu'au Bouveret. Depuis le Bouveret jusqu'à Saint-Gingolph c'est le Canton du Valais qui va mettre prochainement à l'étude le réaménagement de la route cantonale pour permettre un déplacement agréable des vélos et des piétons.

Combien cela va-t-il couter à la commune de Saint-Gingolph France et qui sont les financeurs ?

L'ensemble du projet est estimé à un coût total de 3,2 millions €. 80% de ce montant sera pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute Savoie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance et l'Etat (pour la passerelle sur la Morge suite à la catastrophe de 2015). Les 20% restants seront supportés par la commune grâce au soutien de mécènes privés et tout particulièrement la Société bourgeoisiale, mais également la Compagnie Nationale du Rhône qui sponsorise l'ensemble de l'itinéraire. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires publics et privés qui rendent ce magnifique projet possible.



Vue d'ensemble de la future passerelle et de la place devant la Crêperie.



Comment faire de la ViaRhôna un atout pour le développement touristique de notre village bi-national ?

• **Des labels pour l'accueil vélo :** nous avons déjà entrepris, en partenariat avec Saint-Gingolph Promotion et avec la Fédération française de cyclotourisme, les démarches pour obtenir des labels tels que "Accueil Velo" ou "Territoire Vélo". Ces labels permettent de promouvoir le village et d'attirer touristes et familles. Ils nécessitent de disposer de nombreux services associés : hébergements avec stationnement vélo, location de vélos, bornes de recharge des vélos à assistance électrique, commerces et restaurants, lieux de restauration rapide ou de pique-nique, stationnements vélos, animations, activités. Notre souhait est d'utiliser les 18 mois de construction de la voie jusqu'au printemps 2019 pour sensibiliser et convertir l'ensemble du village, de ses commerces, des hoteliers, de ses habitants et associations, à la culture de l'accueil vélo.



• **Un nouveau point de départ symbolique du GR5 et de la ViaRhôna :** en collaboration avec la Région et le Département, nous allons créer un espace de promotion de notre village qui dispose d'une propriété absolument unique : être simultanément et en un même lieu le point de départ historique du GR5 et de la Grande Traversée des Alpes en direction de Nice et le point de départ officiel de la ViaRhôna en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône !

Ce lieu emblématique se situe au bas de la rue du Lac dans le secteur de la crêperie et nous souhaitons en faire un point de départ symbolique grâce à l'installation d'une borne multimédia qui présentera l'ensemble des itinéraires de tourisme cyclistes et pédestres ainsi que de toutes les activités touristiques de notre village et de notre région franco-suisse. Ce point de départ sera doté d'un petit "Chotti" pour abriter les randonneurs avant leur départ.

Le vélo va-t-il solutionner les problèmes de mobilité dans la Région ?

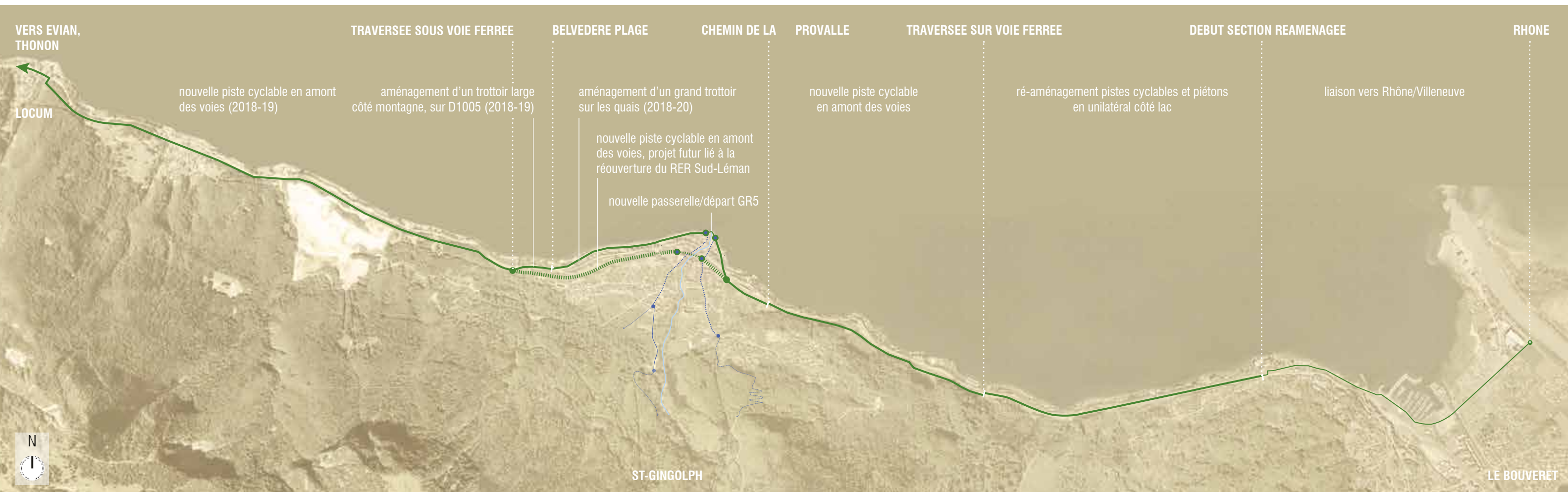
Il est clair que nous n'arriverons pas à résoudre le problème des bouchons du matin et du soir grâce au vélo. Notre souhait est de proposer des alternatives à la RD 1005 pour les deux roues non motorisés afin de pouvoir se déplacer en toute sécurité et profiter de la nature et des paysages.

La ViaRhôna permettra aux jeunes de Saint-Gingolph d'aller se baigner à Brêt et réciproquement, aux familles de se promener le week-end, voire à certains cyclistes de venir prendre le train ou le bateau à vélo.

Pour répondre aux problèmes de déplacement, nous travaillons en parallèle, avec la Communauté de Communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance et avec les Cantons de Vaud et du Valais, à un bouquet de solutions : le développement des liaisons lacustres depuis Evian et Lugrin, la réouverture de la ligne RER Sud-Léman, la connexion des cars Lihsa français, du Car postal et du RER valaisan à la gare CFF de Saint-Gingolph, la promotion du covoiturage.

Car c'est en effet un bouquet de solution qui permettra de faire face au défi de la mobilité dans notre village.

La réalisation de cette nouvelle infrastructure et ses développements prochains tant à l'ouest en direction de Thonon qu'à l'est en direction du Bouveret représente une chance unique de mettre à l'honneur Saint-Gingolph comme une étape clé du tourisme d'itinérance en relation avec le GR5, le chemin de Saint-Jacques ou la nouvelle ViaRhôna. C'est aussi la chance de pouvoir profiter d'un site de promenade exceptionnel et d'un lien sûr et agréable entre le village de Brêt et le bourg de Saint-Gingolph pour les visiteurs et les habitants.





Conseil Communautaire du 18 septembre 2017

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

MOBILITÉ – TRANSPORT – Actions cadres pour promouvoir un désenclavement multimodal du Chablais à l'est comme à l'ouest

Si le Chablais, à l'Est comme à l'Ouest, fait face à des défis majeurs en termes de désenclavement multimodal, aucun projet ne se situe à ce jour en phase pré opérationnelle pour la partie est. Or la réussite des projets de désenclavement à l'Ouest du Chablais, tels que l'arrivée du CEVA (projet de liaisons ferroviaires du Canton de Genève et de la Haute-Savoie « Cornavin-Eaux Vives-Annemasse ») ou la liaison Machilly-Thonon ne pourra s'appuyer que sur des projets concrets, complémentaires et articulés de désenclavement multimodal à l'Est sur lequel nous nous engageons. Le projet de territoire porté par la CCPEVA, soumis à l'adoption lors de la présente séance, passe par plusieurs actions à mettre en œuvre à court et moyen terme que nous souhaitons rappeler :

- Promouvoir sans plus attendre le désenclavement ferroviaire grâce à l'achèvement rapide des études préalables pour la réouverture au trafic voyageur de la ligne RER Sud Léman, afin de voir aboutir le projet Léman Express dans la suite de l'arrivée du CEVA. L'achèvement des études pré-opérationnelles doit soutenir l'inscription des travaux de réhabilitation de la ligne RER Sud-Léman dans le cadre du prochain Contrat de Plan Etat-Région 2020-2025, pour un lancement des travaux dans la première moitié des années 2020.

- En aucun cas, la réhabilitation de la ligne RER Sud Léman ne devra accueillir de trafic marchandises, de produits dangereux ou non, tant du fait des nuisances directes que des risques environnementaux induits pour le bassin lémanique et l'impluvium des eaux minérales d'Évian. Toutes les actions seront mises en œuvre en étroite collaboration avec les services de l'Etat pour s'assurer de l'exclusion du transport de marchandises.

- En parallèle des interventions rapides et coordonnées doivent être engagées avec les partenaires suisses et français, particulièrement Thonon Agglomération et le Canton de Vaud, afin de promouvoir une accentuation du report modal du trafic pendulaire vers le Canton de Vaud, de la route vers les liaisons lacustres dont le niveau et le type de desserte devront être optimisés.

- En parallèle également, le désenclavement multimodal doit s'appuyer sur le renforcement à court et moyen terme des relations bus transfrontalières en direction des Chablais valaisans et vaudois que ce soit par le littoral lémanique et la vallée d'Abondance. Notre intention est de promouvoir une liaison Léman Express Bus en attendant la réouverture de la ligne ferroviaire afin de raccorder le CEVA arrivant à Évian à la ligne ferroviaire nord-lémanique à Villeneuve (Vaud). Il s'agira également à l'ouest de veiller à une articulation optimale avec les lignes de bus de Thonon Agglomération et d'accompagner l'arrivée du CEVA à Évian.

- Sur le domaine routier, notre Communauté de Communes poursuit sa mobilisation auprès du Département de la Haute-Savoie pour la sécurisation de la RD1005 sur le secteur des falaises de Meillerie ainsi que pour engager dans les meilleurs délais les études pour optimiser le passage de la Dranse ;

- La mobilité douce, tout particulièrement cyclable, doit être promue au travers du déploiement d'une vélo-route performante et sûre dans le cadre du réseau Viarhône sur l'axe Est-Ouest de Saint-Gingolph à Publier. La CCPEVA poursuivra en parallèle le développement du sentier des bords de Dranse tel qu'il a été engagé. Le tracé de la Viarhône ne devra en aucun cas impacter la voie ferrée, ceci afin de conserver tout le potentiel offert par la possibilité d'une réhabilitation rapide de la ligne ferroviaire et le désenclavement multimodal, tant pour le vélo que pour le train, le bus, et le bateau.

- Des mesures complémentaires à court terme devront être mises en œuvre pour la promotion du covoiturage par la création de parking dédiés en différents points du territoire de la CCPEVA.

- Enfin une action coordonnée par les deux États devra être entreprise pour fluidifier les opérations de dédouanement à Saint-Gingolph et plus spécifiquement pour les poids lourds.

Par cette délibération, la CCPEVA souhaite affirmer sa volonté d'avancer de front sur ces différents chantiers car seul un bouquet de solutions permettra de répondre aux problèmes de congestion et à la nécessaire promotion d'alternatives à l'usage individuel de la voiture sur notre territoire.

La CCPEVA souhaite faire appel, sur l'ensemble de ces dossiers et pour chacune de leurs compétences respectives au soutien de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Haute Savoie, de Thonon Agglomération, du SIAC, ainsi que des partenaires suisses des Cantons de Vaud, Valais et Genève, des communes des Chablais vaudois et valaisans, ainsi que de la Confédération Helvétique afin de voir l'aboutissement de ces différents projets dans une nécessaire logique partenariale.

Il est demandé au Conseil Communautaire, de bien vouloir :

- **SE POSITIONNER** sur les actions cadres présentées précédemment pour promouvoir le désenclavement multimodal du Chablais à l'Est comme à l'Ouest ;

- **AUTORISER** la Présidente à solliciter le soutien de l'Etat, des acteurs cités précédemment, en vue de permettre l'aboutissement de ces actions cadres.

UNE DÉLIBÉRATION FONDATRICE POUR LA MOBILITÉ DANS LES TROIS CHABLAIS

Le 18 septembre 2017, la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance a pris une motion forte qui présente les grandes actions qu'elle engage pour promouvoir un désenclavement multimodal à l'est d'Évian et du Chablais (voir ci-contre). Cette délibération précise plusieurs points clés :

- seul un ensemble de solutions multimodales permettra de résoudre les difficultés de déplacement ;
- la réouverture au trafic voyageur de la ligne RER Sud-Léman est la priorité absolue et devra exclure tout trafic fret ;
- une action coordonnée forte doit se mettre en place à une échelle transfrontalière pour faire avancer l'ensemble de ces dossiers sans attendre

Dans son sillage, elle invite les différentes collectivités partenaires à agir avec elle. C'est ce qu'on fait côté France :

- l'ensemble des communes traversées, dont Évian, Neuvécelle, Meillerie, Lugrin et Saint-Gingolph qui ont pris des délibérations concordantes ;
- l'association pour la protection de l'impluvium des eaux minérales d'Évian qui regroupe les collectivités et la Société des eaux d'Évian a pris la même délibération et soutient donc sans nuance ce projet de mobilité intégré ;
- le Syndicat intercommunal d'Aménagement du Chablais a pris une motion concordante à l'unanimité ;
- la Région Rhône-Alpes-Auvergne, en charge des transports régionaux, a dès lors inscrit le projet RER Sud-Léman dans le cadre des projets lémaniques prioritaires.

Du côté Suisse, Chablais Région a été saisi pour promouvoir un concept concordant qui sera à l'ordre du jour des travaux du printemps. Le Conseil du Léman dans sa séance du 8 décembre 2017 a pris une motion affirmant son soutien unanime à la réouverture de la ligne RER Sud-Léman. Le Canton du Valais a confirmé par la voix de son Président du Conseil d'Etat Jacques Melly son ferme soutien à ce programme et nous accompagne jusque dans Saint-Gingolph avec une étude test pour penser l'articulation entre urbanisme et transport dans la prochaine décennie.

Les choses bougent et vite !! Toutes ces décisions ne sont pas que des vœux pieux, elles nous permettent dès à présent d'engager toutes les actions nécessaires, avec le renforcement du financement de la CGN, le lancement de la seconde et dernières phase des études du RER Sud-Léman avec la SNCF, l'inscription des investissements dans les programmes ferroviaires suisse et français dès le début des années 2020, la demande de prolongation des cars Lhsa français jusqu'à la gare de Saint-Gingolph côté Suisse et au réseau de bus helvétique ou le lancement des travaux de la Viarhône en janvier.

Géraldine Pflieger, vice-présidente chargée des transports de la CCPEVA



Une spécificité de Saint-Gingolph

La Bourgeoisie, une société au service de notre patrimoine

On en entend beaucoup parler au village, nombreux se posent des questions, notamment les nouveaux arrivants : mais qu'est-ce donc, cette Bourgeoisie de Saint-Gingolph ? Il ne s'agit pas à proprement parler de "bourgeois" dans le sens actuel du terme, mais plutôt, au sens médiéval, des familles habitant alors le bourg.

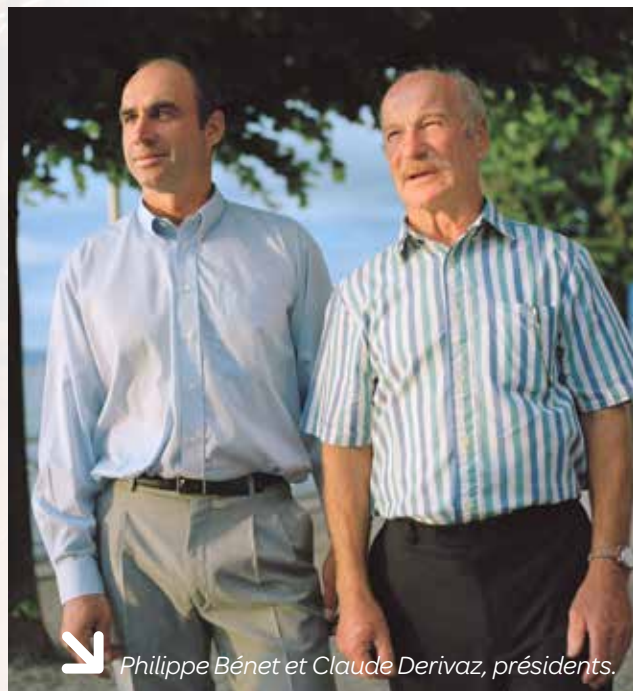
La *Bourgeoisie de Saint-Gingolph* est une société très ancienne, dont l'origine remonte au XIII^{ème} siècle. Les Gingo-lais estimaient alors que les impôts et les privilèges de l'abbaye d'Abondance et du père Abbé étaient exorbitants. Ils se constituèrent donc en corporation villageoise s'appelant la *Confrérie du Saint-Esprit*, pour faire valoir leur bon droit. À cette époque, le comte de Savoie est propriétaire des forêts avoisinant le village. Par un acte de donation daté 1285, Amédée V en cède une partie à Evian, l'autre partie à La Tour-de-Peilz, pour récompenser ces deux villes de leur dévouement et de leurs services pendant les guerres du siècle précédent. Cette donation fut subie, mais ne fut jamais acceptée par les habitants de Saint-Gingolph, qui considéraient qu'ils étaient chez eux dans ces bois (dits les « Bois de Brêt »). Ils continuaient à y couper du bois et y faire pâturer leurs chèvres, tant sur la partie attribuée à Vevey que sur celle donnée à Evian. Il s'ensuivit, pendant trois siècles et demi, des tiraillements et des conflits de toutes sortes entre Saint-Gingolph et ces deux villes, interrompus par des procès dont les sentences ne seront jamais respectées.

Pour mettre fin à tant de chicanes réciproques, qui, encore au XVII^{ème} siècle, ne faisaient qu'empirer, l'Abbé d'Abondance décida un groupe d'habitants de Saint-Gingolph, en 1616 à acquérir la partie des bois qui revenait à Evian, allant même jusqu'à leur avancer 2'000 florins pour les encourager. En 1620, d'autres habitants se rallièrent à ce point de vue, et 200 foyers se cotisèrent la même année pour parfaire la somme (7'000 florins). Quelques années plus tard, les relations entre Saint-Gingolph et La Tour-de-Peilz étant demeurées les mêmes, et les boélands, ne pouvant jouir en tranquillité de leurs biens, se résolurent d'imiter Evian. La vente eut lieu le 29 décembre 1636 pour le prix de 4'000 florins, monnaie de Berne, et de 8 pistoles pour les épingles. Saint-Gingolph était ainsi maître chez lui et voyait enfin s'éteindre les restrictions issues de la donation de 1285.

« La confrérie du Saint-Esprit » est ainsi devenue la Bourgeoisie, institution inconnue en France, si ce n'est dans l'ancienne Savoie (Bellevaux-Vallon, Morzine Le Crêt,...) mais plus courante en Suisse. Institution que les bourgeois de Saint-Gingolph défendent depuis plus de 400 ans. Notons que cette propriété et cette utilisation collective des biens semblent avoir été bien adaptées à la vie agropastorale de nos anciens. Loin de diviser et de partager les biens communs, ils n'ont eu de cesse de les augmenter et de les améliorer, en achetant par exemple l'alpage de Trépertuis, que la révolution Française avait saisi au Baron de Blonay et mis aux enchères.

Cette Bourgeoisie a été scindée en deux quand, en 1569, le traité de Thonon a séparé en deux le village de Saint-Gingolph (traité qui sera fêté en 2019). Un tiers des biens appartenant aux quelques 400 bourgeois gingo-lais se retrouvent ainsi sur le territoire savoyard (dont l'église et le presbytère). Les 2'500 ha restent néanmoins gérés conjointement de part et d'autre de la frontière jusqu'en 1885. À cette date est lancée une estimation des biens de la Bourgeoisie.

Donc, c'est bien une seule société bourgeoisie dont on parle à Saint-Gingolph, avec deux administrations distinctes, une pour la partie valaisanne du village et une pour la partie savoyarde, composée chacune d'un conseil bourgeoisial, avec un président, Claude Derivaz, pour l'administration française, et un président, Philippe Bénet pour l'administration suisse. Il y a tout juste vingt-deux ans, en 1995, la société bourgeoisiale française a été obligée de s'adapter au droit français en prenant le statut de société civile patrimoniale. Les deux conseils se réunissent régulièrement pour mener à bien de nombreux projets villageois dont l'électrification de l'alpage de l'Au de Morge côté valaisan, la rénovation de la maison des sœurs, et prochainement celle du château.



Philippe Bénet et Claude Derivaz, présidents.



➤ Au coeur du château, la salle du Billard est datée de 1655.

➤ L'acte de fondation daté du 18 juin 1646

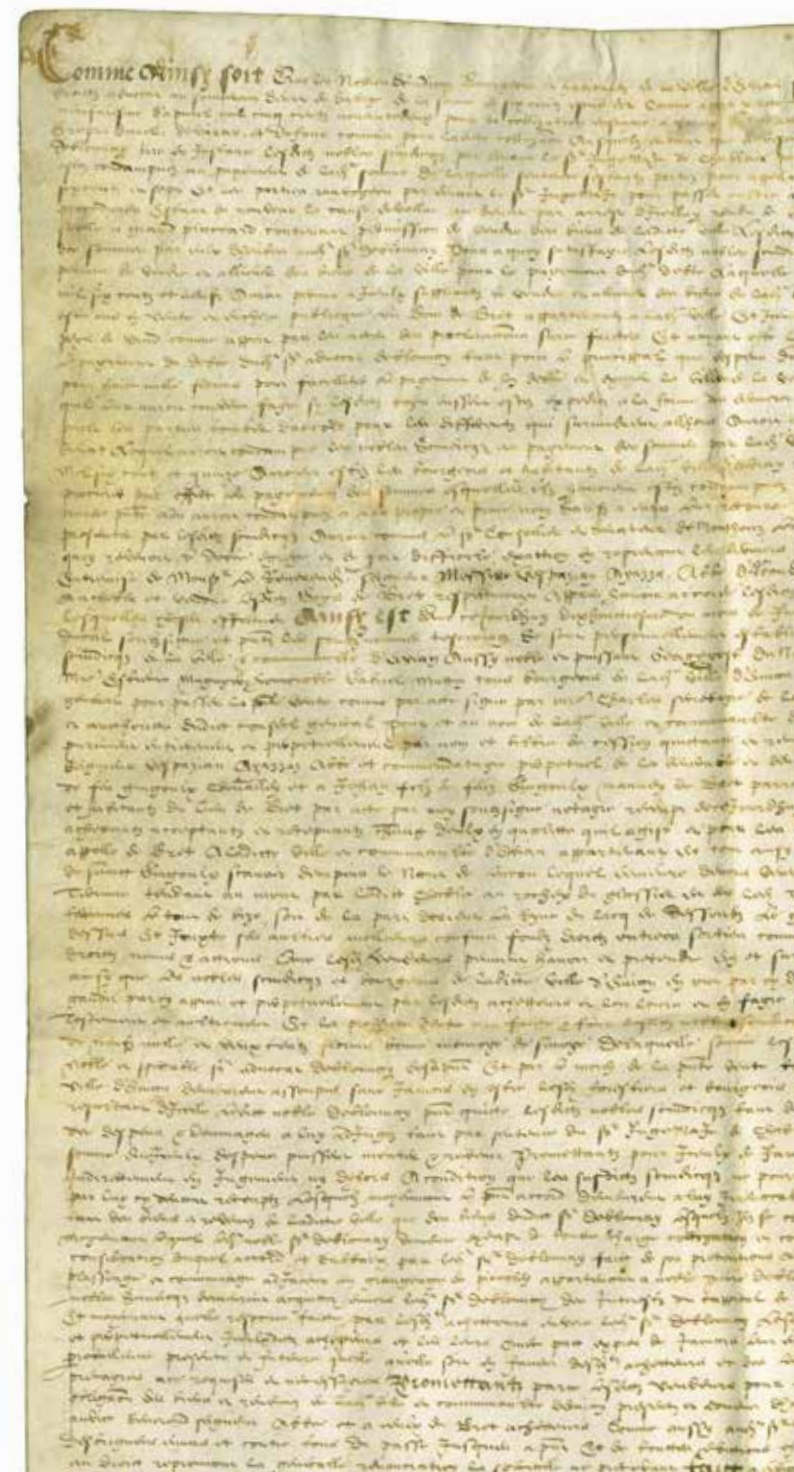
Les différents revenus encaissés servent à l'entretien du patrimoine bourgeoisial (bâtiments, forêts, aux deux alpages de l'Au de Morge, et de Neuvaz dessous, chalet de Trépertuis)

Côté France, la société bourgeoisiale est l'un des plus gros propriétaires privés de forêt et d'alpages, en Haute-Savoie (780 ha). Elle adhère au centre régional de la propriété forestière et à la coopérative de gestion des forêts Coforêt pour mettre en valeur ces biens. Elle a pour obligation de couper environ trois hectares de forêt tous les ans, pour régénérer ces bois, replanter, rénover et expérimenter. L'argent perçu de la location des carrières et autres biens est également destiné à venir en aide aux associations locales. De 2008 à nos jours, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'euros qui ont été redistribués aux Amis de la Cochère, à la réfection du stade de football ou encore à la rénovation du pont supérieur reliant la Suisse à la France, à la fanfare, au prieuré de Meillerie, ainsi que des aides ponctuelles à destination des diverses sociétés locales et aussi pour les événements culturels. Combien sont-ils aujourd'hui ? À l'origine, 24 familles la composaient, elles ne sont plus que 19 aujourd'hui. Côté valaisan, où les conseillers bourgeoisiaux sont élus, on compte environ 144 électeurs. En France, ce type d'élection n'existe pas et le nombre exact de bourgeois n'est pas connu ! Les biens de la bourgeoisie étant en indivision, ils ne peuvent être vendus, sans une décision bilatérale suisse et française.

À quoi sert-il d'être bourgeois de nos jours ? En tant que bourgeois, une coupe de bois est possible, jouissance dont ne bénéficient d'ailleurs plus uniquement les seuls bourgeois, puisque depuis la mise en place du système d'affouage, les non-bourgeois peuvent aussi en profiter.

Être bourgeois de nos jours est avant tout symbolique, en ce sens qu'il sert à mettre en valeur le village, et surtout porter cette symbolique commune que Saint-Gingolph met en avant, faire abstraction de la frontière grâce à l'entente « indéfectible » entre les deux parties du village. La volonté existe au sein des deux administrations bourgeoisiales de transmettre un patrimoine foncier et culturel aux générations futures, entretenu et modernisé.

Benoit Grandcollot,
avec l'aide de Claude Derivaz, Philippe Bénet, et Michel Grivel.





Commémoration

Une première pour la 99^{ème} commémoration de l'armistice de 1918

La commémoration du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 a connu un grand moment d'amitié franco-suisse. Ce n'est pas Géraldine Pflieger qui a prononcé le discours habituel : elle a laissé son homologue Werner Grange le faire à sa place. Il en fut ainsi, car, en rénovant la stèle du monument aux morts en déut d'année, le Souvenir français a porté à la connaissance de la commune l'oubli d'un nom, celui de Joseph Pinget, citoyen suisse et soldat mort pour la France.

Dans ses propos emplies d'émotions, Werner Grange a rappelé avec respect que "la France a toujours été pour lui ce peuple glorieux qui se dresse contre l'injustice, contre la folie de la tyrannie, contre les privilèges et qui a fait bloc pour défendre l'humanité. Elle a donné beaucoup de son sang, pour tous, y compris la Suisse." Autre moment émouvant lorsque le président valaisan a évoqué le passé de son grand-père français, qui a quitté l'Alsace en 1939, appelé par Pétain, et qui, pour désertion perdit la nationalité française pour se réfugier en Suisse. "Je n'en suis pas fier, mais la grande histoire est faite de petites histoires. La France est dans mon cœur, et doit rester dans le cœur de ma descendance. C'est grâce à cette désertion que j'existe, et que ma fille existe !"



En présence de la députée Marion Lenne, de la conseillère régionale Florence Duvand, des membres des conseils municipal et communal, de la population gingolaise, des porte-drapeaux toujours fidèles, tous ont apprécié cette cérémonie pas comme les autres, au son de la fanfare *Les Enfants des 2 Républiques*.

Coopération

Première gazette franco-suisse

Voilà plus de 12 ans que l'exercice n'avait pas été tenté : lancer un journal d'information commun pour notre village franco-suisse. C'est chose faite avec cette nouvelle mouture de La Gingolaise mais franco-suisse ! Avec la même ambition, mieux expliquer, mieux comprendre l'évolution de notre village, les projets communs, mais aussi s'informer mutuellement sur les projets de chacune des deux communes.

Tournée vers l'aménagement, l'environnement, la promotion touristique et l'animation, cette gazette veut également s'ouvrir aux habitants grâce aux portraits et aux regards franco-suisse, rubrique centrale qui présentera au fil des numéros ce que nous avons de plus commun.



Apprentissage

The English Club : deviens «the best» en anglais !

Association à but non lucratif fondée par Caroline et Nicola Ambrosi de Magistris Verzier, active depuis 13 ans sur la Riviera et dans le Chablais, *The English Club* organise des cours d'anglais ludiques et de qualité pour les enfants dès l'âge de 3 ans, à des prix abordables, indépendamment de l'école fréquentée.

Indispensable à l'école et plus tard dans le monde du travail, l'anglais influence la vie et le futur de tous les enfants. Les cours de *The English Club* leur offre l'avantage de se familiariser très tôt avec cette langue, en s'amusant ou au travers de conversations de tous les jours.

En tant que Centre agréé de Cambridge, les cours suivent cette méthode et les enfants ont la possibilité de préparer et passer les examens de Cambridge dès l'âge de 6 ans (YLE) au Cambridge First, Advanced et Proficiency (CPE).

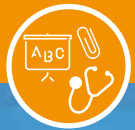
Les enfants ont la possibilité de travailler aisément à la maison avec du matériel d'approfondissement disponible en ligne. Leurs progrès est, dès lors, surveillé à distance par l'enseignant.



The English Club Saint-Gingolph

- Encore quelques places disponibles pour des nouveaux élèves !
- Salle de l'UAPE (salle polyvalente)
- www.theenglishclub.ch





Commerces

Engageons-nous pour nos commerces !

C'est un constat que nous, gíngolais, nous faisons depuis quelques temps : les vitrines de notre rue principale ont du mal à trouver des occupants. Pourtant, la situation géographique de Saint-Gingolph est attractive et la capacité de stationnement du village atteint désormais les 330 places publiques. Alors, qu'est ce qui cloche ?

Il faut savoir que la commune française rencontre régulièrement des porteurs de projets, ce qui confirme l'attrait de Saint-Gingolph. L'un d'entre eux est très avancé dans ses démarches et nous espérons qu'il pourra ouvrir ses portes rapidement.

Malheureusement, la majorité de ces projets n'aboutissent pas, notamment à cause du manque de locaux aux normes. Du coup, la commune française étudie actuellement la possibilité de lancer plusieurs opérations de rénovation de locaux, afin de pouvoir proposer des pas-de-portes rénovés, équipés et accessibles à des porteurs de projets qui n'auraient plus qu'à y poser leurs valises. Aussi, pour répondre à la question qui est sur toutes les lèvres, l'implantation d'une boucherie reste une priorité absolue.

Des choses vont pouvoir aller vite, d'autres prendront plus de temps. Mais sachez que les autorités communales ont conscience de la situation délicate actuelle, et mettent tout en oeuvre pour attirer de nouveaux acteurs économiques.

Et si, une fois par semaine, chaque gíngolais allait boire un café ?

Mais en attendant, si nous voulons maintenir l'activité commerciale à Saint-Gingolph, c'est nous tous, gíngolaises et gíngolais, qui devons agir !

Nous sommes un village de près de 1'800 âmes. Beaucoup le font déjà, mais si chacun d'entre nous, chaque semaine, pre-

nait un moment pour aller boire un café au bistrot, acheter une baguette et des croissants, gratter un Millionnaire, acheter un bout de tomme ou un plat cuisiné pour dépanner, pousser la chansonnette dans les soirées karaoké ou encore retrouver des amis autour d'une délicieuse fondue moitié-moitié, cet effort collectif entretiendrait notre esprit de village et permettrait à nos commerces de vivre sans se soucier du lendemain. En y réfléchissant, un café, un croissant et un journal, ça représente quoi ? 4 euros ? Ces 4 petits euros pourraient être notre contribution au maintien du commerce local.

Et justement, afin de connaître vos habitudes de consommation, vos attentes en matière de commerces, ou au contraire, les freins qui font que vous ne consommez pas à Saint-Gingolph, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie a lancé une enquête cet automne, et à laquelle vous pouvez répondre en ligne ou via des questionnaires à disposition à la mairie et dans les commerces. Merci d'y consacrer quelques minutes, elle est très importante.

Oui, le commerce local a un avenir à Saint-Gingolph, et nous sommes plus que jamais ses alliés.



Enquête sur le commerce à Saint-Gingolph

- 5 minutes suffisent à répondre aux questions
- www.st-gingolph.com/enquete



Vie associative

Du nouveau à Saint-Gingolph Promotion

Le 1er avril dernier était créé Saint-Gingolph Promotion. Notre village se dotait enfin d'un organisme unique pour le tourisme, l'événementiel et la promotion de notre village. Reconnu des deux côtés de la frontière, Saint-Gingolph Promotion possède une force de frappe inédite et mène tambours battants ses premiers projets. Dans une perspective de mutualisation des moyens et des ressources, une réflexion a été menée par son comité ainsi que par celui du Cartel des Sociétés Locales.

Depuis 40 ans, le Cartel des Sociétés Locales rythmait la fin d'année par son assemblée générale, qui permettait aux associations de venir inscrire leurs manifestations dans le programme de l'année suivante. Depuis 6 ans, il gérait également le stock de matériel de fête commun à toutes nos associations.

Saint-Gingolph Promotion fédérera les associations gíngolaises

Maintenir une structure pour ces deux seules missions ne semblait plus justifier l'existence même du Cartel des Sociétés Locales. C'est pourquoi, réunis en assemblée générale le 7 novembre dernier, les représentants des 17 associations gíngolaises ont décidé la dissolution du Cartel des Sociétés Locales et la reprise de ses activités par Saint-Gingolph Promotion.



Ainsi, une commission *Matériel* au sein de Saint-Gingolph Promotion sera mandatée pour gérer et entretenir le matériel de fête.



Quant au programme des événements, les présidents des associations membres seront chaque année invités à une réunion la première quinzaine de novembre pour le définir en toute collégialité. Et pour la première fois, les événements des acteurs économiques membres de Saint-Gingolph Promotion seront intégrés au programme annuel des événements.

Ainsi réunies au sein de Saint-Gingolph Promotion, les associations gíngolaises demeurent les acteurs principaux de notre programme événementiel. Des problématiques majeures sont actuellement sur la table : taxe au sac pour les événements côté suisse, charte des lotos, diffusion de l'information.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur engagement et leur travail, et les encourageons à continuer à nous faire faire la fête.

A côté de cela, Saint-Gingolph Promotion voit pointer ses premiers défis : rénovation des locaux occupés par l'office de tourisme, développement de l'image de marque de Saint-Gingolph, la célébration des 450 ans de l'amitié franco-suisse en 2019... Une réflexion est également menée sur la documentation touristique et sa distribution. Vous devriez en constater les premiers effets dès le printemps.

Venez nombreux à notre première assemblée générale le vendredi 26 janvier prochain aux combles de la salle polyvalente !

Nouvelles dates à retenir

- **26 janvier 2018** à 20H00 : assemblée générale de Saint-Gingolph Promotion
- **25 mai 2018** à 19H30 : Lancement de la saison d'été
- **30 novembre 2018** à 19H00 : Lancement des fêtes de fin d'année



Portrait

Sabine Weiss



Son diplôme en poche, elle ouvre en 1945 son propre atelier, avant de partir définitivement pour Paris en 1946. Elle y devient l'assistante du photographe de mode Willy Maywald.

En 1950, elle épouse le peintre américain Hugh Weiss et commence à exercer comme photographe indépendante.

En 1952, Robert Doisneau lui propose de le rejoindre au sein de l'agence Rapho, qui gère aussi le travail de Willy Ronis ou Edouard Boubat. Elle fréquente les milieux artistiques dont elle immortalise de nombreux visages : Stravinski, Casals, Britten, Dubuffet, Léger, Giacometti, Raushenberg...

En 1955, Edward Steichen sélectionne trois de ses clichés pour l'exposition mythique «Family of Men» au Moma de New-York.

Elle effectue de nombreux travaux de commande, naviguant entre mode, reportage et publicité. Elle peut ainsi poursuivre des recherches plus personnelles, qui illustrent la condition humaine et rattachent son oeuvre au courant de la photographie humaniste. Ses images ont fait l'objet de nombreuses expositions à travers le monde. On les retrouve dans des collections prestigieuses : MoMa et Metropolitan Museum of Art de New-York, Centre Georges Pompidou, Art Institute de Chicago, Museum of Modern Art de Kyoto...

Officier des Arts et des Lettres depuis 1999, Sabine Weiss a reçu en 2010 les insignes de Chevalier dans l'ordre national du mérite.

C'est donc avec une certaine émotion et une grande fierté que nous accueillerons Sabine Weiss à Saint-Gingolph l'été prochain, pour une exposition rétrospective. Ses clichés prendront leurs quartiers sur notre quai, pour le plus grand bonheur des visiteurs et badauds, qui pourront alors prendre tout le temps pour voyager avec les souvenirs photographiques de Mme Weiss.



Rétrospective de la photographe Sabine Weiss

- Du 15 juin au 15 août 2018
- Vernissage le vendredi 15 juin 2018 à 19:00 (salle des fêtes)
- Exposition sur *Les voyages* (quai A. Chevallay)
- Projections sur *Les amoureux* (place du Château) les vendredis à 21:00

Biographie

- 1924 Naissance le 23 juillet à Saint-Gingolph
- 1935 Premier film photographique
- 1942 Apprentie chez Paul Boissonas à Genève
- 1945 Certificat de capacité comme photographe
- 1950 Mariage avec le peintre américain Hugh Weiss
- 1952 Rencontre avec Robert Doisneau chez Vogue
- 1952/61 Contrat chez Vogue
- 1964 Naissance de sa fille Marion
- 1999 Officier des Arts et Lettres
- 2010 Ordre National du Mérite

Et divers expositions à Paris, New-York, Chicago, San Francisco, Tokyo, Moscou, Rio de Janeiro...

Notre village a aussi ses célébrités. Et il en est une toute particulière que nous souhaiterions vous présenter.

Sabine Weiss est née le 23 juillet 1924, ici, dans notre village. Elle est, aux côtés de Robert Doisneau, Willy Ronis, Édouard Boubat et Izis, l'une des principales représentantes du courant de la photographie humaniste française.

Initiée très jeune à la photographie, elle apprend le métier à Genève au studio Boissonnas.

Tourisme

Le GR®5 a le vent en poupe !

Pendant tout l'été, nous avons été nombreux à voir passer ces dizaines de marcheurs, sac sur le dos et gros souliers aux pieds, monter les Gaules, passer devant le Chotti et s'enfoncer dans la forêt. Ils avaient tous le même but : rejoindre Nice et la Méditerranée, en empruntant pendant 30 à 45 jours 620 km de sentiers balisés à travers les Alpes.

Depuis quelques années, la randonnée connaît un retour en grâce. Et la Grande Traversée des Alpes (GTA), partie alpine du GR®5 et qui prend son départ à Saint-Gingolph, fait partie des sentiers mythiques. Il va d'ailleurs faire l'objet d'une série documentaire, dans laquelle 10 anonymes, de différents milieux socio-professionnels et choisis après un casting franco-suisse, se lancent le défi de le parcourir. Les différents épisodes seront prochainement diffusés sur RTS 1 et France 3, et c'est Saint-Gingolph Promotion qui s'est occupé de la logistique des deux premiers jours de tournage. Une expérience très enrichissante pour notre association, et l'occasion de cô-

toyer des personnes d'horizons très différents.

Il est incontestable que le GR®5 fait venir à Saint-Gingolph des gens qui n'y seraient pas venus d'ordinaire. La commune française et Saint-Gingolph Promotion ont entrepris des démarches auprès de l'association gestionnaire de la GTA car, par manque de stratégie touristique ces dernières décennies, Thonon a gentiment "volé" le départ de l'itinéraire. Pourtant, c'est bien ici que nous trouvons ce petit panneau vert dans lequel est gravé "Ici débute la Grande Traversée des Alpes".

Dans le cadre du réaménagement de l'embouchure de la Morge et de la construction de la nouvelle passerelle, il va de soi que ce départ sera mis en valeur sous une forme innovante et réellement inédite pour notre village (voir page 6). Il conviendra aussi de valoriser l'hébergement, afin que les randonneurs ne viennent plus le matin même en bus ou en taxi pour ensuite partir sur la GTA, mais qu'ils arrivent déjà la veille et consomment au village.

La détermination de se réapproprier ce départ n'a jamais été aussi forte, et de très belles choses sont désormais possibles.



Les participants au documentaire RTS/France 3 entourent Benoit Aymon.



Date à retenir

- Vendredi 15 décembre à 20H00 : diffusion du 1er épisode du documentaire sur RTS Un.



Règlements

La taxe au sac : à nous de jouer !

Le canton du Valais oblige les communes à introduire dès le 1er janvier 2018 le principe du « pollueur-payeur ». Ce principe est inscrit dans la loi fédérale, il prévoit que la gestion des déchets ne doit plus être supportée par l'impôt direct mais par la taxe causale : un service autofinancé.

Il a été imposé à toutes les communes du Valais le principe du sac taxé à 1,90 CHF / 35 litres. En Suisse, 80% des citoyens s'en acquittent déjà. À Saint-Gingolph, l'assemblée primaire du 16 octobre 2017 a adopté le règlement communal proposé par le conseil municipal par 40 voix contre 10. Dans ce règlement, la taxe de base a été fixée à 53 CHF par habitant. En ce qui concerne les entreprises cette taxe de base se montera en fonction des catégories suivantes :

• Catégorie 1: 500 CHF

Cafés-restaurants, bars, tea-rooms, dancings, buvettes, colonies de vacances, hôtels, maisons d'hôtes, B&B, homes, etc...

• Catégorie 2: 350 CHF

Magasins d'alimentations, kiosques, boucheries, boulangeries, commerces de vin, autres commerces, etc...

• Catégorie 3: 250 CHF

Bureaux, fiduciaires, assurances, avocats, notaires, ingénieurs, etc...

• Catégorie 4: 650 CHF

Entreprises moyennes et grandes (menuiseries, entreprises de construction, stations d'essence, garages, alpages, etc...)



Nouveaux horaires de la déchetterie

- mardi 7H30 - 9H30
- mercredi 13H30 - 17H30
- vendredi 7H30 - 9H30
- samedi 8H30 - 11H30
- exceptés les jours fériés

La commune est en discussion d'un accord avec la commune de Port-Valais permettant aux habitants de Saint-Gingolph d'aller également à la déchetterie du Bouveret si besoin.



Éco-points à disposition

En Vignolles Place de la Gare

- Déchets ménagers
- Papiers
- Verres
- PET
- Alu

Pré de Cure Plan du Baril

- Déchets ménagers
- Papiers
- Verres
- PET
- Alu
- Habits
- Huiles usagées

Pour les résidences secondaires, la taxe de base s'élèvera à 250 CHF. Des mesures sociales ont également été prises en compte : chaque naissance donne droit à une distribution unique et gratuite de 80 sacs taxés de 35 litres.

Par ailleurs, les cas d'incontinence attestés par un certificat médical donnent droit à une distribution gratuite de 30 sacs taxés par année.

Le tri des déchets permettra de diminuer la quantité d'ordures ménagères d'environ 30 à 50%. Quelques gestes pour réduire efficacement la quantité de ses ordures :

- Réduire le suremballage en privilégiant l'achat local ou directement au producteur ;
- Réutiliser les vêtements/chaussures en les offrant ou les échangeant ;
- Réparer ou faire réparer les appareils ou les meubles défectueux ;
- Rapporter les appareils électriques cassés aux magasins qui les vendent ;
- Remplacer les toxiques par du savon ;
- Rapporter les médicaments inutilisés et passés de date dans les pharmacies ;
- Faire du compost.

Finalement, recycler au maximum ! Mais attention, il y aura des contrôles des sacs, les contrevenants au règlement des déchets seront passibles d'une amende en accord avec le règlement de la police intercommunale (PIHL).

Administration

Secrétariat en mouvement : entre continuité et nouveau souffle !

Cet été, la commune a connu un véritable drame suite à l'accident de sa secrétaire communale Catherine Chablais. Cet événement doit nous faire réfléchir concernant la surcharge de nos entreprises : économiser sur le personnel n'est qu'une vision à court terme et les conséquences à long terme sont graves et difficiles à remédier. Cette situation démontre, s'il y en avait le besoin, que les petites communes sont sous pression, non seulement sur un plan budgétaire, mais également sur un plan organisationnel. En effet, tout repose sur quelques personnes et un accident peut tout remettre en question.

Le Conseil communal a pris immédiatement les mesures qui s'imposaient. Notamment par l'engagement de Sonia Fai, en tant que secrétaire communale par interim à un taux de 70% et Ingrid Coppex, employée durant 7 ans au greffe municipal de l'administration communale de Vouvry à 80% dès le mois de décembre. Marie-Noëlle Frauchiger a rejoint notre équipe à 20% au secrétariat des constructions, tout comme une stagiaire pour une durée déterminée de 6 mois.

Cela porte l'effectif à 270% au lieu de 250% précédemment en tenant compte de Pierre Marguet, le comptable de la commune. L'augmentation de nos forces vives nous permet d'effectuer des travaux d'organisation et de mise à niveau sur le plan informatique et d'archivage. D'autre part, nous avons constaté plusieurs lacunes sur le plan de la gestion des res-

sources humaines. C'est pourquoi, le Conseil communal a décidé d'entamer un travail de mise à jour du règlement du personnel communal. Aussi nous nous poserons les questions relatives à l'organisation du Conseil communal, de sa composition et de la répartition des dicastères, casse-tête de toute nouvelle législature !

Le Conseil communal remercie Pierre Marguet pour sa disponibilité. Il profite de lui souhaiter beaucoup de joies suite à la naissance de ses jumeaux.

Le Conseil communal souhaite de tout coeur à Catherine Chablais un bon rétablissement. Nous nous réjouissons de la revoir parmi nous.

Enfin, nous remercions chaleureusement Sonia Fai pour son engagement vis-à-vis de notre collectivité en acceptant l'interim et en se mettant immédiatement à disposition pour assurer la continuité. Cet engagement a été exemplaire et mérite d'être souligné.

C'est sur une note « Happy end » que se termine l'année 2017 du secrétariat communal ! Le Conseil communal souhaite à tous les habitants de joyeuses fêtes de fin d'année.

Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse : Place de la Croix-Blanche 1
1898 SAINT-GINGOLPH
Téléphone : +41 (0)24 482 70 22
Fax : +41 (0)24 482 70 23
Courriel : info@st-gingolph.ch
Site : www.st-gingolph.ch

Lundi	09H00 - 10H00	16H00 - 18H00
Mardi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Vendredi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00

Fermeture du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018,
avec une permanence le jeudi 4 janvier 2018 de 9h à 11h.

Développement

Fin des travaux en vue !



Les opérations de refonte de la zone artisanale de Saint-Gingolph ont maintenant commencés depuis plusieurs mois. Si bien que déjà arrive la phase “finitions” : les choix des matériaux de décoration et des couleurs intérieures sont désormais à l'ordre du jour !

Pour mémoire, le site des anciennes salaisons a été acquis par la commune en 2015, et les études avaient été initiées dès la prise de mandat. Plusieurs alternatives ont été présentées au conseil municipal et l'implantation qui été retenue est la suivante :

- 1 micro crèche de 10 places
- 1 maison médicale regroupant 7 bureaux
- 3 ateliers/stockages pour des entreprises
- 2 logements de fonction (T2 et T3)
- une relocalisation de l'atelier de voirie intégrant une mise en conformité légale (de ce fait, une dizaine de places seront



créées dans le parking souterrain du village à la place de l'ancien atelier de voirie).

Le bâtiment a été entièrement repensé et mis aux normes. Il est par exemple conforme d'un point de vue accès pour les personnes à mobilité réduite. Les surfaces réhabilitées grâce à ce projet vont directement bénéficier à la population et à notre économie locale. Le plan d'autofinancement du projet va permettre à la commune de pérenniser des services de bonne qualité.

À l'écoute de nos concitoyens, l'avancement des travaux de la crèche et de l'espace médical a été priorisé. Le processus de fin de travaux sera lancé au 1er trimestre 2018. Nous espérons inaugurer et assurer l'ouverture de ces deux nouveaux établissements recevant du public mi-2018.

En effet, suite à la fin des travaux en février, nous devons prévoir une période de deux mois dédiée aux visites de conformité et de sécurité pour la crèche et le cabinet médical.

Locaux encore disponibles

- un atelier modulable entre 50 et 110 m²
- renseignements en mairie : +33 (0)4 50 76 72 28

Vie scolaire

Un été chargé pour le groupe scolaire André Zénoni

Il y a longtemps que notre école n'avait pas connu telle transformation. En seulement 2 mois, nous avons rénové l'enveloppe de notre bâtiment, installé une nouvelle chaudière et réalisé les branchements nécessaires, ainsi qu'assuré le désamiantage d'une classe. De tels travaux, effectués en un temps record, permettent aujourd'hui d'améliorer grandement le confort thermique, la qualité de vie et la sécurité de tous les usagers de l'école. Nous sommes très fiers d'avoir pu relever ce challenge et tenons également à remercier Christelle, Doris, Isabelle, Lisette et Valérie pour leur magnifique travail, qui a permis de recevoir les enfants dans une école accueillante lors de la rentrée de septembre.

En parallèle de ce tour de force, nous avons travaillé tout l'été à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des services municipaux périscolaires. Tous les parents d'élèves sont invités à enregistrer la présence de leur enfant à la garderie et à la cantine depuis un portail informatique disponible sur internet. Comme pour tout changement, quelques ajustements ont été nécessaires mais nous sommes satisfaits de cette avancée et convaincus qu'elle facilitera la gestion municipale des services périscolaires.

Merci donc à tous ces acteurs, enseignants, parents, élus et bien-sûr tout le personnel communal pour la traversée de ces défis nécessaires à demain.



Nouvelle installation de chauffage



Les inscriptions pour le périscolaire se font désormais en ligne !



La nouvelle couverture de l'école assure nos élèves d'études bien au chaud !



La crèche ouvre bientôt !

La crèche a été baptisée, elle se nommera : **Les Petits Salés**. Un sympathique clin d'œil à l'ancien bâtiment des salaisons Hominal auxquelles la nouvelle crèche offrira une seconde vie.

Les travaux seront achevés fin février et après une période de deux mois pour les autorisations et visites de sécurité, son ouverture est programmée pour le 2 mai 2018. Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant, n'hésitez pas à retirer le dossier de préinscription en mairie.

Les enfants et pratiquants de la danse, de l'aïkido ou du hip hop ont eu le plaisir de découvrir les **nouvelles fenêtres de la salle des sports** qui viennent améliorer grandement son confort. Un investissement attendu depuis trois années qui nous permettra de faire des économies d'énergie tout en continuant à mettre cette splendide salle à disposition des activités du village.

Tous les habitants de Brêt subissent des **problèmes d'alimentation en eau** de plus en plus grave ces derniers mois. Une bonne partie de ces problèmes est due à l'obsolescence du réseau qui date pour l'essentiel de 1936. Si les travaux ont tardé, c'est que nous attendions la nouvelle station d'épuration de Brêt-Locum pour faire les travaux d'eau et d'assainissement en une fois et ne pas ouvrir deux fois les rues étroites de Brêt.

Même si la STEP n'ouvrira qu'en 2019, nous avons décidé avec la Communauté de Communes d'avancer les travaux de réseaux dans le centre de Brêt dès l'année 2018 afin de résoudre au plus vite nos problèmes d'adduction d'eau. La fin des travaux sur la RD1005 entre Brêt et Locum interviendra quant à elle en 2019.

Éducation

L'opéra mis à l'honneur

C'est dans le cadre de l'opération "En avant l'opéra", mise sur pied par la CCPEVA, en présence des enseignants, musiciens et élus, que les élèves de cycle 3 de Saint-Gingolph, Lugrin, Maxilly et du mur Blanc à Evian ont assistés, jeudi 12 octobre, à un spectacle où l'opéra tenait une grande place.

150 enfants, les yeux grands ouverts, ont pu découvrir quelque chose qu'ils n'ont certainement pas l'habitude d'entendre. 4 femmes, 1 homme et 1 pianiste, plus une voix-off, qui ont tenu la scène pour mettre en valeur cet art musical méconnu. Avec les touches d'humour qu'il faut pour intéresser ces plus jeunes, ces mélanges de genres différents (opéra bouffe, comique, lyrique, ballet) ont été présenté avec de petits extraits musicaux. Pour ces chanteuses et chanteur, pas besoin de micro. leur voix naturelles ont enchantées le jeune public.

Il s'agit là d'un projet pédagogique ambitieux qui va mettre en relation les élèves du territoire (minimum une classe participante par commune), 44 enseignants des écoles primaires (CE2, CM1 et CM2) et des collèges (6^{ème}), toutes les écoles de musiques et plus de 200 musiciens.

Le prochain grand rendez-vous de ces jeunes, en musique, sera dans le majestueux cadre de la "Grange au Laç" : là, ce seront les quelques 1'038 élèves de la CCPEVA qui s'y colleront.

De grands projets éducatifs, une première, donc qui se termineront par une série de quatre grands concerts du 26 au 30 mars 2018, avec près de 5'000 spectateurs attendus à cette occasion, rendez-vous donc est pris pour fin mars 2018.



Finances

Les travaux de la Morge à la loupe



Dans le courant du mois d'octobre, notre commune a été contrôlée pour l'usage fait des subventions pour les travaux de la Morge. Ce type de contrôle inopiné implique la vérification de l'ensemble des factures, des quantités, de la régularité des marchés publics, du juste niveau de subventionnement. Il passe aussi par une visite des sites des travaux tant dans le centre du village que sous le Frenay et au-dessus du parc d'accrobranche.

Le résultat a été très favorable et la commune a été félicitée pour la bonne réalisation de ces opérations et pour le parfait suivi administratif qui nous a permis de recevoir le solde des subventions de l'Agence de l'eau. Un grand merci au secrétariat pour avoir su répondre en un temps très bref aux demandes de l'inspectrice.

Sports

Appel à la relance du tennis club

Grâce au soutien de l'ancien tennis club de Saint-Gingolph qui a conservé les fonds de l'association en sommeil, nous avons rénové le revêtement du court de tennis qui était fissuré. Cette rénovation permet un usage plus confortable du terrain pour les cours donnés aux enfants du village et pour les pratiquants. Nous souhaitons remercier chaleureusement les anciens du tennis club pour avoir rendu possible cette rénovation.

Cependant, l'ancien club n'attend qu'à être repris et nous lançons un appel aux bonnes volontés pour reprendre les rênes de cette ancienne association mise en sommeil. Nos beaux courts de tennis méritent de redevenir le lieu d'animation sportive qu'ils ont été et les anciens du club mettent à disposition l'ensemble des ressources qui restent dans l'association pour des personnes qui seraient intéressées à relancer l'association. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Mairie de Saint-Gingolph France

Adresse :	34 rue Nationale	Lundi	10H00 - 12H00	Fermé
	74500 SAINT-GINGOLPH	Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Téléphone :	+33 (0)4 50 76 72 28	Mercredi	10H00 - 12H00	Fermé
Fax :	+33 (0)4 50 76 74 17	Jeudi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Courriel :	mairie@st-gingolph.fr	Vendredi	10H00 - 12H00	Fermé
Site :	www.st-gingolph.fr			



Prochainement...

Les événements du 1er semestre 2018

JANVIER

LU 01 15H00	BAL DU NOUVEL-AN Café Helvetia	Café Helvetia
SA 13 19H00	VOEUX DU NOUVEL-AN Salle des fêtes	Communes de Saint-Gingolph
SA 20 18H30	VOEUX DU NOUVEL-AN Salle polyvalente	FC Saint-Gingolph
DI 21 14H30	LOTO VICTUAILES Salle des fêtes	Sauvetage de Bret-Locum
VE 26 20H00	VOEUX ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Combles de la salle polyvalente	Saint-Gingolph Promotion

FÉVRIER

08-13 selon prog.	31^{ÈME} CARNARIOULE : «DESTINATION AILLEURS» Village + salle polyvalente	C.O. du Carnarioule
-----------------------------	---	---------------------

MARS

09-10 selon prog.	MI-CARÊME Établissements publics participants	C.O. du Carnarioule
SA 17 19H00	SOIRÉE DANSANTE Salle des fêtes	Association des Parents d'Elèves (F)
VE 23 18H00	SOUPE DE CARÊME Salle polyvalente	Paroisse catholique
DI 25 14H30	LOTO VICTUAILES Salle polyvalente	Association des Amis du Musée
SA 31 selon prog.	CHASSE AUX OEUFS Village	Association des Parents d'Elèves (F)

AVRIL

SA 14 08H00	QUALIFICATIONS POUR LES CHAMPIONNATS VALAISANS Salle polyvalente	Gymnastique La Coccinelle
SA 21 20H30	CONCERT ANNUEL Salle polyvalente	Les Enfants des 2 Républiques
DI 29 14H30	LOTO VICTUAILES Salle polyvalente	Paroisse catholique

MAI

MA 08 19H30	ARMISTICE DE 1918 Monument des Fusillés	Commune de Saint-Gingolph (F)
JE 10 matinée	RAID HANNIBAL Départ de la plage municipale	Ecole de commerce de Lyon
DI 13 14H30	LOTO VICTUAILES Salle des lotos - Le Bouveret	Ski-club Saint-Gingolph/Port-Valais
SA 19 17H00	BAL À BRÊT Brêt	Sauvetage de Bret-Locum
VE 25 19H30	LANCEMENT DE LA SAISON D'ÉTÉ Terrasses des Transports	Saint-Gingolph Promotion

JUIN

SA 02 10H00	KERMESSE «À SAUTE-FRONTIÈRE» (INAUGURATION DES BELVÈDÈRES) Village	Communes de Saint-Gingolph
SA 02 19H00	BAL GRATUIT «À SAUTE-FRONTIÈRE» AVEC LOU VEROS Belvédère des Hôtels 1900	Communes de Saint-Gingolph
DI 03 08H00	BOURSE AUX JOUETS Salle des fêtes	Association des Parents d'Elèves (F)
SA 09 08H00	CORVÉE DES SENTIERS Lieu à définir	Commune de Saint-Gingolph (CH)
SA 09 10H00	LA RACLETTE EST DANS LE GRAND PRÉ : 2ÈME ÉDITION Grand - Pré	Les Enfants des 2 Républiques
VE 15 19H00	VERNISSAGE DE L'EXPOSITION SABINE WEISS Quai André Chevallay	Communes / Saint-Gingolph Promo.
DI 17 08H00	COURSE DES 2 LACS Départ du Bouveret	Ski-club Saint-Gingolph/Port-Valais
VE 22 18H00	SOUPER DE SOUTIEN Restaurant Le Rivage	Association des Amis de la Cochère
SA 23 14H00	FÊTE DU SAUVETAGE Quai André Chevallay + salle des fêtes	Sauvetage de Bret-Locum
VE 29 16H30	KERMESSE DE L'ÉCOLE École André Zénoni	Association des Parents d'Elèves (F)
SA 30 09H00	MARCHÉ FRANCO-SUISSE Quartier historique	Saint-Gingolph Promotion

Le programme des événements 2018 est à découvrir dès maintenant !

